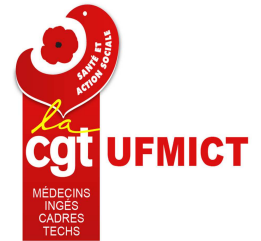


FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour la défense de la santé au travail

Les poursuites judiciaires ou ordinaires se multiplient, hier contre des médecins de santé au travail, aujourd'hui contre un médecin psychiatre du Centre Hospitalier de Montfavet (84). En s'attaquant individuellement à certains médecins, ce sont tous les professionnels qui sont visés et que l'on cherche à intimider. Cette situation ne peut plus durer et la CGT demande à ce que toutes ces poursuites soient immédiatement levées et que les professionnels de santé puissent exercer sereinement leur métier.

La Fédération CGT Santé et Action Sociale, le Collectif Médecins de l'Union Fédérale des Médecins, Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la CGT, et le Syndicat CGT du centre hospitalier Montfavet dénoncent la dégradation des conditions de travail des salariés des secteurs publics et privés ainsi que l'augmentation significative des risques psycho-sociaux.

Dans ce contexte, il n'est pas admissible que les professionnels de santé, médecins et soignants, ainsi que tous les professionnels amenés à constater au quotidien la dégradation des conditions de travail et les situations de harcèlement dont sont victimes nombre de patients, soient inquiétés voire poursuivis devant la justice ou les Ordres professionnels lorsqu'ils font leur métier, posent un diagnostic ou constatent tout simplement l'état de santé dégradé de leur patient.

Montreuil, le 24 octobre 2013

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

311

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01 48 57 56 22

E-Mail :
com@sante.cgt.fr